



DANS CE NUMÉRO

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

- NOTE DE CONJONCTURE – L'ÉCONOMIE GABONAISE À L'HEURE DES CHOIX : TENIR, AJUSTER, DÉCIDER
- ACTUALITÉ DE LA FEG
- TRIBUNE : « 2026 : L'ANNÉE DE LA VÉRITÉ ÉCONOMIQUE », PAR ALAIN CLAUDE KOUAKOUA, PRÉSIDENT DE LA FEG.
- COIN DES ADHÉRENTS
- AGENDA

EDITORIAL : « JANVIER 2026 : TRANSFORMER L'ÉLAN EN RÉSULTATS »

Le mois de janvier est traditionnellement un temps de vœux. Il est aussi, pour nos entreprises, un temps de lucidité et de responsabilité. À l'orée de l'année 2026, le Bureau Exécutif et les équipes du Secrétariat Général de la Fédération des Entreprises du Gabon adressent à l'ensemble de leurs membres, leurs vœux les plus sincères de santé, de résilience et de réussite dans leurs activités.

L'année qui s'ouvre s'inscrit dans une phase déterminante pour notre économie. Les réformes engagées en matière de gouvernance économique, de souveraineté financière et de modernisation de l'action publique ont posé des jalons importants. Le secteur privé les accueille avec attention, sens des responsabilités et volonté de contribution.

Mais 2026 doit surtout être l'année de la traduction concrète de ces réformes dans la vie des entreprises. Pour le secteur privé, cela signifie des effets tangibles sur la trésorerie, l'investissement, l'emploi et la compétitivité. C'est dans cet esprit que la FEG a porté, lors

de la cérémonie des vœux, un message clair et structuré sur les priorités à traiter.

Parmi celles-ci figurent en premier lieu le règlement de la dette intérieure et l'amélioration effective des délais de paiement, indispensables pour redonner de l'oxygène aux entreprises. S'y ajoutent la lutte contre l'informel, au nom de l'équité économique et de la protection du secteur formel ; la maîtrise des coûts logistiques et portuaires, afin de contenir durablement la vie chère ; ainsi que des réformes de la protection sociale conduites de manière concertée, progressive et soutenable pour les entreprises.

Au cœur de ces enjeux se trouvent également l'emploi, la formation et le financement. Renforcer l'adéquation entre les besoins réels du marché du travail et les dispositifs de formation demeure un levier essentiel, à la fois pour répondre aux attentes des entreprises et pour offrir des perspectives durables à la jeunesse gabonaise.

En ce début d'année, la FEG réaffirme son engagement aux côtés de ses membres pour défendre un environnement des affaires plus équitable, plus lisible et plus compétitif. Elle poursuivra, avec les pouvoirs publics, un partenariat exigeant et responsable, fondé sur le dialogue, la prévisibilité et la recherche de résultats concrets.

Plus que jamais, 2026 doit être l'année où les intentions se traduisent en décisions, et les réformes en impacts réels pour les entreprises, l'emploi et l'économie nationale.

Alain-Claude KOUAKOUA
Président de la Fédération des
Entreprises du Gabon

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU GABON

“ BÂTIR ENSEMBLE UNE
ÉCONOMIE FORTE POUR GARANTIR
LA SOUVERAINETÉ NATIONALE ”



www.lafeg.ga

**Rejoignez-nous sur
notre site internet**

+ de 1000 Entreprises membres



NOTE DE CONJONCTURE – L'ÉCONOMIE GABONAISE À L'HEURE DES CHOIX : TENIR, AJUSTER, DÉCIDER

L'année 2026 s'ouvre sur une réalité économique contrastée. L'activité résiste, les entreprises continuent de produire, d'employer et, pour certaines, d'investir. Cette résilience, réelle, ne doit toutefois pas masquer l'installation progressive de tensions structurelles qui fragilisent les équilibres économiques.

Sur le terrain, le constat est largement partagé : faire fonctionner l'entreprise devient chaque jour plus complexe, plus coûteux et plus incertain. Cette perception, loin d'être conjoncturelle ou isolée, traduit une évolution profonde du climat économique dans lequel opère le secteur privé.

À travers cette note de conjoncture, la Fédération des Entreprises du Gabon souhaite mettre des mots clairs sur la réalité vécue par les entreprises, décrypter les principaux signaux économiques observés et rappeler les conditions essentielles à la préservation durable de la croissance, de l'investissement et de l'emploi.

LA TRÉSORERIE, AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

La fragilité de la trésorerie constitue aujourd'hui la première préoccupation des entreprises, en particulier des PME. Les retards de paiement, la persistance de la dette intérieure, la lenteur de certains remboursements et la rigidité des charges exercent une pression continue sur les équilibres financiers.

Lorsque la trésorerie se tend, les effets sont immédiats et en chaîne : les projets d'investissement sont différés, l'innovation ralentit et l'emploi devient plus vulnérable. La trésorerie n'est donc plus un enjeu strictement individuel ; elle s'impose désormais comme une question macroéconomique centrale, conditionnant la vitalité du tissu productif et, par ricochet, la stabilité sociale.

UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES QUI APPELLE STABILITÉ ET LISIBILITÉ

Les entreprises ont appris à composer avec la contrainte. Ce qu'elles supportent de plus en plus difficilement, en revanche, c'est l'imprévisibilité. La multiplication des taxes, contributions et ajustements réglementaires, parfois introduits sans concertation suffisante, réduit la visibilité économique et complique toute planification à moyen terme.

À terme, cette instabilité fragilise le secteur formel, favorise des stratégies de repli vers des formes d'activité moins

structurées et alimente l'informalité, au détriment de l'assiette fiscale elle-même. L'expérience montre pourtant qu'un cadre économique stable, lisible et prévisible produit davantage de résultats qu'un environnement changeant, même animé de bonnes intentions.

LOGISTIQUE ET COÛTS : UN LEVIER MAJEUR DE COMPÉTITIVITÉ ET DE POUVOIR D'ACHAT

Les coûts logistiques et portuaires continuent de peser lourdement sur l'activité des entreprises et sur les prix à la consommation. Délais excessifs, surcoûts cumulés, multiplicité des intervenants et parafiscalité persistante compriment les marges, réduisent la compétitivité et se répercutent directement sur le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce contexte, l'amélioration de la performance logistique apparaît comme un levier stratégique à impact rapide : elle conditionne la compétitivité des entreprises, contribue à la maîtrise des prix et constitue un outil concret de lutte contre la vie chère.

FISCALITÉ ET INFORMEL : SORTIR DU CERCLE CONTRE-PRODUCTIF

L'étroitesse de l'assiette fiscale, combinée à une pression concentrée sur le secteur formel, entretient un cercle bien connu. Plus la charge fiscale est lourde, complexe et perçue comme instable, plus l'informalité progresse.

La formalisation ne peut être durable que si elle est simple, progressive et économiquement attractive.

À long terme, une fiscalité comprise, lisible et acceptée demeure toujours plus efficace qu'une fiscalité subie.

UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE RÉEL, À CONDITION D'ENVOYER LES BONS SIGNAUX

Les filières productives gabonaises : bois, BTP, commerce, industrie, services, numérique, disposent toujours d'un potentiel important. Ce potentiel, toutefois, ne pourra pleinement s'exprimer qu'à la condition d'envoyer des signaux clairs : une liquidité restaurée, des règles stables, un dialogue public privé structuré et des politiques publiques lisibles.

À défaut, le risque n'est pas un effondrement brutal, mais une érosion progressive de l'investissement, de la confiance et de la capacité de projection des entreprises.

LA POSITION DE LA FEG

À travers son action, la Fédération des Entreprises du Gabon réaffirme une conviction constante : le secteur privé formel est un partenaire stratégique de l'État, non un adversaire.

La FEG plaide pour la restauration durable de la liquidité, la stabilité de l'environnement économique, la rationalisation de la fiscalité et de la parafiscalité, ainsi que l'institutionnalisation d'une concertation économique permanente, et structurée et orientée vers les résultats.

2026 : UNE ANNÉE DÉCISIVE

L'économie gabonaise se situe aujourd'hui à un point d'équilibre sensible. Les décisions prises à court terme détermineront la capacité du pays à préserver l'emploi, à soutenir l'investissement privé et à maintenir la cohésion sociale.

En 2026, le coût de l'inaction serait supérieur à celui des ajustements nécessaires.

La FEG continuera d'assumer pleinement son rôle : porter une parole économique responsable, lucide et constructive, au service des entreprises et du développement durable de l'économie gabonaise.

Cette note de conjoncture repose sur les retours des entreprises membres de la FEG, l'analyse des évolutions récentes de l'environnement économique et les échanges avec les principaux acteurs institutionnels et économiques.

Elle vise à éclairer les tendances à court et moyen terme, dans un contexte encore marqué par des incertitudes, sans prétendre à l'exhaustivité ni à la prévision macroéconomique.

ACTUALITÉ



LA GOC SOMMÉE DE RAPATRIER SES DEVISES ESTIMÉES À 160 MILLIARDS DE FCFA

Libreville, le 23 janvier 2026 – Dans le collimateur du gouvernement, la Gabon Oil Company (GOC) a reçu l'ordre strict de rapatrier l'intégralité de ses fonds en devises détenus à l'étranger, une mesure visant à restaurer l'orthodoxie financière et à renflouer les réserves nationales.

Jusqu'à présent, une opacité certaine entourait la gestion de ces mannes financières, souvent stockées sur des comptes offshore au mépris de la réglementation de la zone CEMAC.

En ordonnant le rapatriement immédiat de près de 160 milliards de FCFA des fonds RES, Libreville entend non seulement se conformer aux exigences de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), mais aussi mobiliser des liquidités cruciales pour l'économie nationale.

ERAMET ET WIA LANCENT LA 4ÈME ÉDITION DE « FEMMES D'AVENIR GABON »

Libreville, le 22 janvier 2026 – Le programme « Femmes d'Avenir Gabon », porté par la fondation WIA (Women In Africa) et soutenu par le groupe Eramet, a officiellement lancé sa 4e édition, le 20 janvier 2026.

Après avoir déjà soutenu près de 400 femmes depuis 2022, le programme monte en puissance en ciblant pour cette nouvelle cuvée 100 entrepreneures déjà actives.



Le programme a déjà dispensé plus de 500 heures de formation sur des compétences clés, offrant également aux participantes du mentorat et des opportunités de mise en réseau.

Les éditions précédentes ont permis à de nombreuses participantes de structurer leur activité, renforcer leurs compétences entrepreneuriales et gagner en visibilité, contribuant ainsi à la création de valeur et à la dynamisation de l'économie locale. Cette année, l'accent est mis sur des secteurs porteurs pour l'économie locale : la transformation agricole et agroalimentaire, ainsi que la mode et les industries créatives.



LA CNAMGS ACTIVE LE « FONDS 4 » POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Libreville, le 22 JANVIER 2026– La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) a officialisé l'opérationnalisation du « Fonds 4 », étendant enfin la couverture maladie aux travailleurs indépendants et aux assurés volontaires.

Jusqu'à présent, le système de protection sociale gabonais reposait sur trois piliers : les fonctionnaires, les salariés du privé et les Gabonais économiquement faibles (GEF). Une large partie de la force vive de la nation — commerçants, artisans, agriculteurs,

professions libérales et acteurs du secteur informel — restait en marge du système, sans filet de sécurité sanitaire. Avec l'activation de ce quatrième fonds, la CNAMGS comble ce vide structurel. Concrètement, cette réforme permet à tout travailleur à son propre compte de cotiser pour bénéficier de la même prise en charge des soins (médicaments, hospitalisations, évacuations) que les salariés classiques.



CRÉDIT BANCAIRE : BGFIBANK LEADER INCONTESTÉ DU MARCHÉ EN 2025

Libreville, le 22 JANVIER 2026 Les données de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) révèlent un bouleversement sismique du paysage bancaire gabonais entre 2024 et 2025 : en l'espace d'un an, BGFIBank a littéralement absorbé le marché du crédit, reléguant ses concurrents historiques au rang de figurants.



Alors qu'au premier trimestre 2024, le marché était relativement équilibré avec une BICIG en tête (35,24 %), suivie de l'UGB (27,19 %) et de BGFIBank (23,43 %), la situation s'est brutalement inversée en 2025.

Au premier trimestre 2025, BGFIBank a vu sa part de marché exploser pour atteindre 71,29 % de l'offre de crédit, soit une progression vertigineuse de près de 48 points en un an. Cette hyper-croissance se fait mécaniquement par une cannibalisation des parts de ses rivaux :

- La BICIG s'effondre, passant de 35,24 % à seulement 6,39 %.
- L'UGB subit le même sort, chutant de 27,19 % à 7,32 %.
- UBA devient marginale sur ce segment, dégringolant de 6,70 % à 0,46 %.

SOUTIEN FINANCIER À LA FILIÈRE AVICOLE : LES PRÉCISIONS DE LA BCEG

Libreville, le 20 janvier 2026 – La Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) a tenu une rencontre stratégique avec les acteurs de la filière avicole, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif de financement et d'accompagnement destiné à renforcer durablement la production nationale et la souveraineté alimentaire.

Conformément aux orientations du Chef de l'État, la BCEG mobilise une enveloppe globale de 6,8 milliards de FCFA, dans le cadre du Fonds CATR – Crédit à Taux

Réduit, afin de soutenir les exploitants agricoles et les éleveurs engagés dans des projets structurants à fort impact économique. Le décaissement des fonds sera progressif et encadré, reposant sur une identification rigoureuse des besoins, des contrôles de terrain et une gestion par tranches conditionnées au respect des engagements contractuels.



CECA-GADIS LANCE SON GUICHET UNIQUE POUR LES ENTREPRENEURS LOCAUX



Libreville, le 20 janvier 2026 – Conformément à ses annonces de novembre 2025, la CECA-GADIS a rendu opérationnel, depuis le 5 janvier 2026, son Bureau d'Accueil PPA (Propriétaire Partenaire Affilié).

Ce nouveau guichet unique s'adresse aux personnes physiques et morales désireuses d'investir dans le commerce alimentaire. L'objectif est clair : offrir un cadre structuré aux futurs partenaires pour leur permettre de développer leur activité en s'appuyant sur la logistique, l'expertise et la puissance de frappe du leader national de la distribution. À travers ce dispositif, la CECA-GADIS ne se contente pas de recruter des partenaires ; elle réaffirme sa stratégie de maillage territorial.

GSEZ / RÉNOVATION D'ADL : UN FINANCEMENT AUX CONSÉQUENCES DIRECTES POUR LES PASSAGERS

Libreville, le 20 janvier 2026 – Le gouvernement gabonais a acté, par un arrêté signé le 13 novembre 2025, la révision des montants de la redevance passager (dite R4), et dont les fonds sont destinés à sécuriser le financement des infrastructures aéroportuaires gérées par GSEZ Airport. Ce texte fixe les nouvelles modalités de perception de cette taxe incluse dans les billets d'avion.



Selon le gouvernement, elle vise un triple objectif financier : soutenir la construction du nouveau terminal de l'Aéroport International de Libreville, rembourser les charges du projet et assurer la réhabilitation de l'actuel aéroport Léon Mba.

Les montants, prélevés sur chaque passager, varient selon la durée du vol et la classe de voyage :

Vols Internationaux (plus de 2 heures) :

- 49 200 FCFA pour les classes Première et Affaires.
- 42 638 FCFA pour la classe Économique.

Vols Internationaux (moins de 2 heures) :

- 42 638 FCFA pour les classes Première et Affaires.
- 32 798 FCFA pour la classe Économique.

Vols Domestiques (Réseau intérieur) :

- 6 560 FCFA par passager, quelle que soit la classe.

Par ailleurs, certains voyageurs sont exonérés de cette taxe, notamment les enfants de moins de deux ans, les passagers en transit direct et les équipages.

LA FEG ENGAGÉE DANS LA RELANCE DU CNFE

Libreville, le 20 janvier 2026 – La Fédération des Entreprises du Gabon a pris part, le 20 janvier 2026, à une séance de travail consacrée à la relance du Comité National de Facilitation des Échanges (CNFE), tenue au siège du Conseil Gabonais des Chargeurs, sous l’impulsion du Ministère du Commerce.

Cette rencontre a permis de poser les bases d’une nouvelle gouvernance du CNFE, avec la mise en place envisagée d’un Secrétariat technique permanent associant étroitement l’Administration publique et le

secteur privé. La FEG salue cette approche et réaffirme sa volonté de jouer un rôle actif dans la co-construction des réformes visant à améliorer la fluidité et la compétitivité des échanges.

Les acteurs privés sont invités à transmettre leurs candidatures en vue de la prochaine réunion du CNFE, qui sera convoquée par voie électronique.



RENCONTRE FEG / VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT : LES PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ PORTÉES AU PLUS HAUT NIVEAU

Libreville le 14 janvier 2026 - Le 14 janvier 2026, le Président de la Fédération des Entreprises du Gabon, accompagné de sa délégation, a été reçu par le Vice-Président du Gouvernement dans le cadre d’un échange consacré aux principales préoccupations du secteur privé.

La FEG y a présenté un diagnostic structuré autour de quatre axes clés : la trésorerie des entreprises (dette intérieure et remboursements de TVA), l’environnement des affaires (stabilité fiscale, parafiscalité et informel), les coûts logistiques (dysfonctionnements portuaires et guichet unique) et les enjeux sociaux (CNSS, cotisations, accès au crédit et domiciliation des revenus d’exportation).

À l’issue de cette rencontre, la FEG a été chargée de formaliser un document de synthèse et d’organiser une réunion élargie des opérateurs économiques afin d’identifier des solutions concertées.



ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET DES FEMMES : LA FEG DISTINGUÉE POUR SON ENGAGEMENT

Libreville, le 5 janvier 2026 – La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a pris part, du 5 au 6 janvier 2026, à un séminaire dédié à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, organisé par Coopé360 Sarl, en partenariat avec le RENAMUSCOOP-GA, à la Maison Georges RAWIRI.



Ce séminaire, marqué par la participation d'intervenants internationaux, a été l'occasion de présenter le projet Coopé360, qui vise à renforcer les passerelles entre les entrepreneurs gabonais et des entreprises allemandes, tout en promouvant la structuration des coopératives et le respect des normes environnementales.

À cette occasion, la FEG s'est vu décerner un Prix d'Honneur International, en reconnaissance de sa participation active et de l'engagement constant de ses membres en faveur de l'entrepreneuriat inclusif et du développement économique durable.

TRIBUNE : « 2026 : L'ANNÉE DE LA VÉRITÉ ÉCONOMIQUE », PAR ALAIN CLAUDE KOUAKOUA, PRÉSIDENT DE LA FEG.



À l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux au Chef de l'État, tenue le 8 janvier 2025 à Libreville, la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a porté un message à la fois franc, responsable et résolument tourné vers l'action. Une prise de parole assumée, pensée comme une véritable boussole pour la relance économique.

Tout en saluant les réformes engagées par l'Exécutif en matière de souveraineté financière, le secteur privé a exprimé une attente claire : celle de résultats concrets et mesurables dès 2026, au bénéfice des entreprises, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Pour le Président de la FEG, Alain-Claude Kouakoua, la réussite de la transition économique repose sur la levée de quatre obstacles majeurs qui continuent de fragiliser l'appareil productif national.

L'année 2026 s'ouvre dans un moment charnière pour notre pays. Les réformes engagées ces derniers mois ont posé des jalons importants. Elles ont envoyé des signaux clairs, parfois courageux, en faveur de la souveraineté financière, de la modernisation de l'action publique et d'un État plus stratégique.

Le secteur privé gabonais les salue. Mais il le dit avec responsabilité : le temps est désormais venu de transformer l'intention en résultats concrets, visibles dans la trésorerie des entreprises, dans l'emploi et dans le pouvoir d'achat des ménages.

Car derrière les indicateurs macroéconomiques, il y a une réalité quotidienne : celle d'entreprises formelles qui investissent, qui créent de la valeur, qui emploient, mais qui restent confrontées à des freins structurels persistants.

LE PREMIER EST FINANCIER.

Les délais de paiement de l'État et la dette intérieure continuent d'asphyxier la trésorerie des entreprises, retardant l'investissement et la création d'emplois. Leur règlement progressif est nécessaire. Leur règlement total et définitif est indispensable. La digitalisation des paiements et la modernisation des circuits financiers constituent, à cet égard, un levier majeur de confiance et d'efficacité.

LE SECOND EST CELUI DE L'ÉQUITÉ ÉCONOMIQUE.

La pression parafiscale, la multiplication des contrôles et la prolifération de l'informel créent une distorsion profonde de concurrence. Les entreprises en règle supportent l'essentiel de l'effort, pendant que l'assiette fiscale s'érode. Lutter contre l'informel n'est pas une option : c'est une exigence de justice économique.

LE TROISIÈME ENJEU TOUCHE À LA COMPÉTITIVITÉ.

Les coûts logistiques et portuaires, les délais de dédouanement et certaines pratiques opaques alimentent la vie chère et pénalisent l'activité. Une régulation rigoureuse de la profession de transitaire, la simplification et la digitalisation des procédures, ainsi que la mise en œuvre effective de la centrale d'achat publique sont autant de leviers pour restaurer la fluidité et maîtriser les coûts.

ENFIN, LA QUESTION SOCIALE DOIT ÊTRE ABORDÉE AVEC LUCIDITÉ ET ÉQUILIBRE.

La CNSS et la CNAMGS sont des piliers de notre modèle social. Leur pérennité est une priorité. Mais les réformes engagées doivent préserver la viabilité financière des entreprises, condition sine qua non d'un système social durable.

Au-delà de ces enjeux, l'emploi et la formation demeurent centraux. Renforcer l'adéquation entre les besoins réels du marché du travail et les dispositifs de formation est essentiel pour offrir à notre jeunesse des perspectives concrètes et durables, tout en répondant aux attentes des entreprises.

Le message du secteur privé est clair : il ne s'agit ni de résister aux réformes, ni de revendiquer sans responsabilité. Il s'agit d'appeler à une action publique efficace, concertée et soutenable.

La Fédération des Entreprises du Gabon demeure pleinement engagée dans un partenariat exigeant avec l'État, fondé sur la confiance, le dialogue et la co-construction.

Un secteur privé fort, structuré et compétitif est un allié stratégique indispensable à la réussite de la vision économique et sociale du Gabon.

2026 doit être l'année de l'impact.

LE COIN DES ADHÉRENTS

L'IDÉE DU MOIS –PLANTATION DE MANIOC AVEC UNITÉ DE TRANSFORMATION LOCALE

Une part importante du manioc et de ses dérivés consommés au Gabon est aujourd'hui importée du Congo voisin, alors que les conditions de production locales sont favorables et que la demande est stable.

Activité proposée

Création d'une plantation structurée de manioc (30 à 50 hectares, foncier rural), couplée à une unité semi-mécanisée de transformation (farine, bâton de manioc, gari).

Ordres de grandeur

- Investissement initial estimatif : **40 à 70 millions FCFA**
- Mise en production : **12 à 18 mois**
- Chiffre d'affaires annuel potentiel : **60 à 100 millions FCFA**
- Emplois directs : **20 à 30**

Intérêt économique

Substitution aux importations, activité à forte demande locale, impact direct sur la vie chère et création d'emplois ruraux formels.

“À SAVOIR”

Hausse de 11,4% de la production de l'agriculture de rente au 2ème trimestre 2025

ILS NOUS ONT REJOINTS

N °	ENTREPRISE	DIRIGEANT	VILLE
1	LA CENTRALE DES AFFAIRES	Patricia AMVENE	Libreville
2	ALPHA CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT	Armand KIELA	Libreville
3	GAMI SERVICES	Coreneille MOUKOUNGOU MANGAMA	Libreville
4	SOCIETE BICHIGHA	Justin MAMIDI	Libreville
5	SOTRAPRES	Coreneille MOUKOUNGOU MANGAMA	Libreville
6	ECHOS DE MISSIMBA	Coreneille MOUKOUNGOU MANGAMA	Libreville

AGENDA FEG

- **9-12 Février (Le Cap, Afrique du Sud) :** Mining Indaba 2026, l'un des plus grands rassemblements miniers du continent. Investing in African Mining Indaba, conférence internationale de l'investissement minier en Afrique, réunit chaque année à Cape Town (Afrique du Sud) les décideurs et professionnels du secteur minier africain : investisseurs, des financiers, des exploitants, des fournisseurs et des sociétés minières et d'exploration. 2026 marque la 32ème édition de cet événement, qui aura lieu sous le thème "Plus forts ensemble : progresser grâce aux partenariats" ("Stronger together: Progress through partnerships").
- **11-12 Février (Île Maurice) :** 9ème Conférence Annuelle Africaine sur les Fonds de Pension et les Investissements Alternatifs. Organisée par AME Trade, elle se tiendra autour du thème « Renforcer le capital institutionnel africain pour la croissance et le développement ». Rendez-vous incontournable des investisseurs institutionnels africains, l'événement réunira plus de 200 participants, 50 intervenants, 44 fonds de pension et des représentants de 25 pays, incluant fonds souverains, assureurs, banques, gestionnaires d'actifs, régulateurs et institutions de développement.
- **16-17 Février :** Forum des affaires africains 2026 à Addis-Abeba, organisé par la CEA. Organisé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA / UNECA) en partenariat avec la Commission de l'Union africaine et d'autres acteurs publics et privés internationaux, ce forum se déroulera à Addis-Abeba (Éthiopie), au United Nations Conference Center (Ethiopie). Sous le thème : « Financer l'avenir de l'Afrique : emplois et innovation pour une transformation durable ». L'Africa Business Forum 2026 se positionne comme plateforme continentale de référence pour mobiliser partenariats, investissements et actions politiques en faveur de l'investissement, de l'innovation et de l'emploi sur le continent africain.
- **19-21 Février (Le Cap, Afrique du Sud) :** 3ème Sommet sur l'économie verte en Afrique. Cet événement clé réunira investisseurs et porteurs de projets pour accélérer la transition écologique du continent, sous le thème « Construire une Afrique résiliente au changement climatique : catalyser l'investissement et l'innovation dans les économies vertes et bleues ». Objectif : Financer et catalyser l'innovation dans les économies vertes (énergies renouvelables, transports, eau) et bleues.

REJOIGNEZ-NOUS ET RECEVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES SUR TOUS LES SUPPORTS

LAPTOP • TABLET • SMARTPHONE



Découvrez la FEG en quelques chiffres

À travers des interventions régulières auprès du gouvernement, des institutions et des partenaires nationaux et internationaux, la FEG travaille jour après jour à l'amélioration du climat des affaires au Gabon pour le secteur privé

12
fédérations

14
commissions

4
comités

4
associations
partenaires